



FORMATRICE
LAURE-ANNE AMBROISINE
Certifiée PRAP 2S et à jour de sa certification

Référente Handicap Formation
Consultante en Ergonomie et
Prévention des TMS
IPRP - Conventionnée à la CGSS



Tout personnel dans le secteur
Sanitaire et Médico-Social



Aucun pré-requis n'est exigé
pour suivre la formation

Dates à définir

En présentiel



4 jours répartis sur 3 semaines
28h dont 14h consacrées à
l'Accompagnement à La Mobilité
(ALM)



8h à 12h - 13h à 16h

Lieu de réalisation à définir :



- Au sein de votre entreprise
- Lakoudigital
- BeBooster



Effectif entre 6 et 10



Délais d'accès : 2 semaines



Inter-entreprise 550 € HT

Intra-entreprise 420€ HT



Ressource Handicap Formation

Formation accessible à toute
personne en situation de handicap
N'hésitez pas à nous contacter



INFOS & INSCRIPTIONS

0696 52 64 88

laureanne@ergosprevention.fr

DEVENIR ACTEUR

PRAP 2S

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
Secteur Sanitaire et Médico-Social

OBJECTIF DE FORMATION

- Etre capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels l'apprenant est exposé dans le secteur sanitaire et médico-social, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir dès la fin de la formation.
- Être capable d'accompagner la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi dès la fin de la formation

DOMAINES DE COMPÉTENCES

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Le nécessaire pour prendre des notes

Mémento PRAP : Devenir acteur PRAP

Aides techniques obligatoires du référentiel PRAP

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques en sous groupes et binômes
- Jeux de rôle
- Mises en situations pédagogiques
- Études de situations professionnelles concrètes

MODALITE D'EVALUATION

Evaluation diagnostique

Mises en situation durant la formation

Évaluation somatique : pratique et théorique

CONDITIONS D'OBTENTION DU CERTIFICAT

1. Avoir suivi la totalité de la formation
2. Evaluations Formatives : mises en situation durant la formation
3. Valider les 2 épreuves certificatives

Durée de validité : 2 ans, prolongée par le suivi et la validation de la Formation Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) PRAP 2S

PROGRAMME DE FORMATION

DEVENIR ACTEUR PRAP 2S

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4
Matin	Matin	Matin	Matin
<p>Ouverture de la formation</p> <p>1.1 Comprendre l'intérêt de la prévention</p>	<p>2.4 Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé</p>	<p>3.5 Proposer des améliorations de sa situation de travail</p>	<p>3.6 Faire remonter l'information aux personnes concernées</p>
<p>1.2 Connaître les risques de son métier</p>	<p>3.7 Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort</p>	<p>4.10 Analyser la situation d'un accompagnement</p>	<p>Épreuve certificative 1</p> <p>4.12 Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi</p>
Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi
<p>2.3 Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain</p>	<p>3.7 Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort</p> <p>4.9 Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir</p>	<p>4.11 Caractériser les aides techniques au regard des situations d'un accompagnement</p>	<p>Épreuve certificative 2</p>
<p>4.8 Identifier les enjeux de l'accompagnement</p>	<p>4.9 Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir</p>	<p>4.12 Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi</p>	<p>Épreuve certificative 2</p> <p>Clôture de la formation</p>